

L'examen préopératoire

Pourquoi l'examen préopératoire est-il exigé?

Votre sécurité est notre priorité! Toutes les interventions en chirurgie plastique sont accompagnées de risques. Aucun médecin ni établissement de la santé publique ne peut pas garantir une opération et une guérison sans problèmes. Les risques liés aux interventions particulières sont généralement toujours de la nature chirurgicale (un saignement, une infection, des cicatrices, ...), les risques liés à l'anesthésie et des risques spécifiques pour une opération concrète. Afin de minimaliser les risques, il est nécessaire que l'opérateur fasse connaissance de votre état de santé. C'est pourquoi il faut subir certains examens préopératoires.

Quand subir l'examen préopératoire?

Les résultats de l'examen préopératoire peuvent dater de 14 jours au maximum avant la date l'intervention. Nous recommandons de vous assurer de subir l'examen à temps. Prenez en considération les congés de votre médecin généraliste et prenez donc le rendez-vous en avance.

Où subir l'examen préopératoire?

L'idéal est de subir l'examen préopératoire auprès de votre médecin généraliste qui connaît l'état de votre santé à long terme. Cette variante est d'habitude également le moins coûteuse.

velmi dobré